



RAPPORT SPÉCIAL

COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES -

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission.

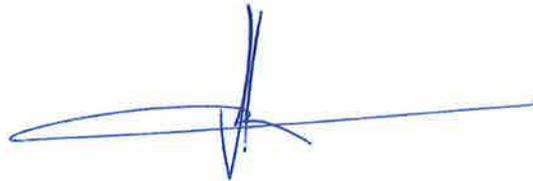
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à MONTPELLIER, le 17 Septembre 2020.
Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGRA 48** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 03 Septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 03 Septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

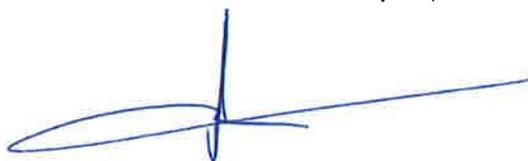
RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTPELLIER, le 17 Septembre 2020.

Le Commissaire aux Comptes,



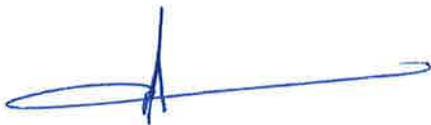
INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE

Michel GALAINE

Annexe 1**Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/07/2019 Au 30/06/2020			Du 01/07/2018 Au 30/06/2019			
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB	110 184,84	AC	110 184,84		
		Frais de recherche et de développement	AD	363,00	AE	363,00		
		Concessions brevets droits similaires	AF	31 536,00	AG	21 899,00	9 637,00	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes	AL		AM			
		Terrains	AN	966 935,11	AO	298 880,32	668 054,79	
	Constructions	AP	7 719 052,59	AQ	2 736 826,20	4 982 226,39		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR	10 246 221,31	AS	7 099 045,24	3 147 176,07		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 917 230,96	AU	1 109 723,99	807 506,97		
	Immobilisations en cours	AV	3 774 517,92	AW		3 774 517,92		
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Immobilisations Financières	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	21 059,02	CV	21 059,02	20 975,17	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	33 323,17	BE	33 323,17	39 974,76	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières	BH	384 615,81	BI	384 615,81	341 756,04	
		TOTAL (II)	BJ	25 205 039,73	BK	11 376 559,59	13 828 480,14	10 708 115,79
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	535 704,46	BM	535 704,46	555 685,66	
		En-cours de production de biens	BN		BO			
		En-cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	3 896 740,35	BS	3 896 740,35	3 074 451,85	
		Marchandises	BT	2 106 304,04	BU	2 106 304,04	2 022 313,73	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Créances	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	1 192 457,41	BY	18 023,38	1 174 434,03	1 978 184,28
		Autres créances (3)	BZ	1 578 504,21	CA	1 578 504,21	779 183,11	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
	Divers	Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
Disponibilités		CF	6 115 145,09	CG	6 115 145,09	3 373 299,70		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	579 055,66	CI	579 055,66	536 969,55		
	TOTAL (III)	CJ	16 003 911,22	CK	18 023,38	15 985 887,84	12 320 087,88	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL	15 514,27		15 514,27	22 409,50		
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
TOTAL ACTIF	CO	41 224 465,22	1A	11 394 582,97	29 829 882,25	23 050 613,17		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Bilan Passif

Etat exprimé en €		Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA 2 570 080,50	2 570 080,50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB 9 387 824,92	9 387 824,92
	Ecart de réévaluation (2)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 163 264,31	120 108,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)	DF	
	Autres réserves	DG 2 962 278,40	2 142 308,41
	Report à nouveau	DH	
	Résultat de l'exercice	DI 1 349 312,69	863 126,30
	Subventions d'investissement	DJ 733 351,46	554 233,04
	Provisions réglementées	DK	
	Total des capitaux propres	DL 17 166 112,28	15 637 681,17
	Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
Total des capitaux propres		DO	
Provisions	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	Total des provisions	DR 0,00	0,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT 452 160,47	653 034,29
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 8 857 877,75	3 400 025,55
	Emprunts et dettes financières divers	DV 0,03	0,03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 459 784,54	2 623 697,59
	Dettes fiscales et sociales	DY 599 254,13	669 125,12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 240 247,29	46 204,67
	Autres dettes	EA 54 445,76	20 844,75
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
Total des dettes	EC 12 663 769,97	7 412 932,00	
Ecarts de conversion passif	ED		
TOTAL PASSIF		EE 29 829 882,25	23 050 613,17
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 865 194,67	1 137 946,78
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 15 796,95	32 163,75
	Sur opérations en capital	HB 334 563,93	117 939,00
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	HD 350 360,88	150 102,75
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 38 746,70	42 894,23
	Sur opérations en capital	HF 241 706,16	
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 280 452,86	42 894,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI 69 908,02	107 208,52
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK 585 790,00	382 029,00
TOTAL DES PRODUITS		HL 25 909 105,02	24 849 080,91
TOTAL DES CHARGES		HM 24 559 792,33	23 985 954,61
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN 1 349 312,69	863 126,30
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ 228 709,96	228 709,96
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexes aux comptes annuels 30/06/2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total est de 29 829 882,25 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 349 312,69 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Frais d'établissements	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	5 à 15 ans
Constructions	de 5 à 40 ans
Agencement des constructions	de 4 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 2 à 12 ans
Agencements, aménagements, installations	de 3 à 8 ans
Matériel de transport	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de – 81 397 euros est décomposé de la manière suivante:

- les produits financiers d'un montant de 20 827 proviennent d'escomptes obtenus (6 723 euros), de gains de change (1115 euros) de produits de placements (12 899 euros) .

- les charges financières d'un montant de 102 224 euros sont constituées par des intérêts sur emprunts (102 224 euros).

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de 69 908 euros est décomposé de la manière suivante:

- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	94 867 euros
- de produits de cessions d'actifs pour	239 697 euros
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-241 706 euros
- des régularisations pour	- 22 950 euros

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	13 536		18 000
Terrains	800 801		166 134
Constructions sur sol propre	7 440 283		1 008
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	266 999		10 762
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 196 507		81 714
Autres installations, agencements, aménagements	79 812		
Matériel de transport	1 436 742		260 118
Matériel de bureau, informatique, mobilier	154 843		38 200
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	8 000		3 774 518
Avances et acomptes			
TOTAL	20 383 987		4 332 454
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	20 975		84
Autres titres immobilisés	39 975		
Prêts et autres immobilisations financières	341 756		269 556
TOTAL	402 706		269 640
TOTAL GENERAL	20 910 777		4 620 094

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			31 536	
Terrains			966 935	
Constructions sur sol propre			7 441 291	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			277 161	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		32 000	10 246 221	
Autres installations, agencements, aménagements		12 043	67 769	
Matériel de transport		37 000	1 659 860	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 440	189 603	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	8 000		3 774 518	
Avances et acomptes				
TOTAL	8 000	84 483	24 623 958	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			21059	
Autres titres immobilisés	6 652		33 323	
Prêts et autres immobilisations financières		226 696	384 616	
TOTAL	11 144	226 696	438 998	
TOTAL GENERAL	19 144	311 179	25 205 040	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	110 185			110 185
Autres immobilisations incorporelles	13 899	8 000		21 899
Terrains	286 959	11 921		298 880
Constructions sur sol propre	2158 640	369 584		2 528 224
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	196 499	12 103		208 602
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 510 598	606 703	18 256	7 099 045
Installations générales, agencements divers	77 550	947	12 043	66 454
Matériel de transport	727 885	221 765	37 000	912 650
Matériel de bureau, informatique, mobilier	120 446	12 348	2 174	130 620
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	10 078 577	1 235 371	69 473	11 244 476
TOTAL GENERAL	10 202 661	1 243 371	69 473	11 376 560

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	8 000				
Terrains	11 921				
Constructions sur sol propre	369 584				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	12 103				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	606 703				
Installations générales, agencements divers	947				
Matériel de transport	221 765				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 348				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 235 371				
TOTAL GENERAL	1 243 371				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 410		6 895	15 515
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	18 478	633	1 088	18 023
TOTAL Dépréciations	18 478	633	1 088	18 023
TOTAL GENERAL	18 478	633	1 088	18 023
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		633	1 088	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	384 616		384 616
Clients douteux ou litigieux	43 920	43 920	
Autres créances clients	1 149 596	1 149 596	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	755 353	755 353	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	18 225	18 225	
- Divers	264 000	264 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	540 926	540 926	
Charges constatées d'avance	579 056	579 056	
TOTAL GENERAL	3735 691	3 351 075	384 616
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	452 160	202 160	250 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	8 857 878	506 217	4 796 509	3 555 152
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 459 785	2 459 785		
Personnel et comptes rattachés	143 337	143 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 832	161 832		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	134 271	134 271		
- T.V.A	6 123	6 123		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	153 691	153 691		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	240 247	240 247		
Groupe et associés				
Autres dettes	54 446	54 446		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	12 663 770	4 062 109	5 046 509	3 555 152
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 361 462			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 105 866			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20,00
TOTAL	110 185	20,00

Intérêts immobilisés

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même :

Désignation	Montant
Sans objet pas d'intérêts de cette nature.	
TOTAL	

Intérêts sur éléments de l'actif

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan :

Désignation	Montant
Sans objet pas d'intérêts de cette nature.	
TOTAL	

Avances aux dirigeants

Aucune avance consentie aux dirigeants.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	47 705
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	16 653
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	64 358

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 034
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 552
Dettes fiscales et sociales	350 313
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	522 899

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	579 056	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	579 056	

Commentaires :

Les charges constatées d'avance relèvent du poste Autres achats et charges externes ainsi que du poste Autres charges.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	34 476	20,00
Charges à étaler		
TOTAL	34 476	20,00

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 426 774	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 426 774	0.75

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 488 643
Ventes de produits finis	20 950 739
Prestations de services	250 738
TOTAL	24 690 120

Répartition par marché géographique	Montant
France	23 651 949
Etranger	1 038 171
TOTAL	24 690 120

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 865 195	585 790
Résultat exceptionnel (et participation)	69 908	0
Résultat comptable	1 349 313	585 790

Commentaires :

Crédit-bail immobilier

	Constructions	Total
Valeur d'origine	2 700 000	2 700 000
Redevances payées :		
- Cumuls exercices antérieurs	2 858 875	2 858 875
- Exercice	228 710	228 710
TOTAL	3 087 585	3 087 585
Redevances restant à payer :		
- à un an au plus	228 710	228 710
- à plus d'un an et cinq au plus	114 355	114 355
- à plus de cinq ans		
TOTAL	343 065	343 065
Montant pris en charge dans l'exercice	228 710	228 710

Crédit-bail mobilier

Il n'y a sur cet exercice pas de contrat de crédit-bail mobilier en cours.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	19 500
TOTAL	

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	46
Ouvriers	
TOTAL	54

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 137 186 euros à la clôture de l'exercice compte tenu d'un taux de progression des salaires et d'actualisation de 2% et d'un turn-over en fonction des différentes tranches d'âges.

Engagements donnés

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 800 000 € pour la construction de l'usine de Séverac :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Nantissement du fonds de commerce
- Capital restant dû : 2 413 929 €

Emprunt obligataire souscrit auprès de GIAC d'un montant de 1 000 000 € :

- Hypothèque de premier rang sur les terrains et installations de Mende
- Participation au capital de GIAC
- Fonds de garantie GIAC
- Capital restant dû : 450 000 €

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 500 000 € pour l'acquisition foncière et travaux immobiliers pour la nouvelle ligne de production à Craonne sur Arzon :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Capital débloqué au 30/06/2020 : 65 332 €
- Capital restant dû : 63 350 €

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 2 500 000 € pour le matériel destiné à la nouvelle ligne de production à Craonne sur Arzon :

- Nantissement du fonds de commerce
- Capital débloqué au 30/06/2020 : 1 296 140 €
- Capital restant dû : 1 188 993 €

Information sur la crise Covid-19

L'approche d'ensemble a été retenue pour évoquer les observations relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19. En terme d'activités, seules les ventes et installations d'équipements ont été perturbées temporairement, en fin d'exercice suite aux contraintes sanitaires imposées. La société a eu recours au dispositif d'activité partielle, pour la période de fin Mars à fin Mai pour les techniciens associés à la vente et installations de poêles à granulés. Aucun autre dispositif d'accompagnement n'a été sollicité (report d'échéances, report de paiement des échéances sociales, PGE). Cette crise n'a pour l'heure pas de répercussions significatives tant sur notre présentation bilancielle que sur la détermination de notre résultat.